

XYZ. La revue de la nouvelle

Premier magistrat

Régis Normandeau



Numéro 127, automne 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/82746ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Publications Gaëtan Lévesque

ISSN

0828-5608 (imprimé)

1923-0907 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Normandeau, R. (2016). Premier magistrat. *XYZ. La revue de la nouvelle*, (127), 80–81.

Premier magistrat

Régis Normandeau

IL RÉGNAIT sans partage depuis plus de vingt-cinq ans sur son royaume municipal. Les conseillers lui étaient d'une fidélité indéfectible. Si l'un d'eux osait remettre en question, ne serait-ce que vaguement, une de ses décisions, il se faisait vertement remettre à sa place. Il haïssait les médias, qui constituaient la véritable opposition, et leur refusait tout accès aux réunions du conseil.

Il avait été réélu par acclamation élection après élection. Personne ne pouvait entrer au conseil s'il ne recevait pas le sceau d'approbation du maire. Si bien qu'il n'y avait pas eu de course électorale depuis des lustres dans le village. La population, installée dans son confort et ses habitudes, ne trouvait rien à redire.



Quand un conseiller décéda, le maire décida — décréta — que son remplaçant serait le propriétaire de la quincaillerie. Mais le temps avait passé et la génération montante commençait à rechigner. Aussi le maire eut-il la mauvaise surprise d'apprendre qu'il y aurait une élection : une jeune trentenaire — une femme ! — se présentait contre son protégé... En misogyne assumé qu'il était, il avait une idée bien précise des rôles respectifs de l'homme et de la femme dans la société.

Il sollicita une rencontre avec l'audacieuse, tenta de la dissuader de se présenter, disant qu'elle n'avait aucune chance, que l'élection engendrerait des coûts inutiles pour la municipalité. Rien n'y fit. Elle lui tint tête.

Il fulminait. Pour la première fois en un quart de siècle, quelqu'un osait se dresser devant lui. Mais qu'y pouvait-il ? Il se consolait en se disant que ce n'était qu'un mauvais moment à passer et qu'au soir de l'élection, il aurait de nouveau la mainmise sur l'entièreté du conseil municipal.

Il fut déçu. À la surprise de plusieurs, surtout des plus vieux, la jeune femme fut élue. La marge était faible, mais sa victoire était bien réelle.

Un vent de changement commençait-il à souffler sur la municipalité ?

Le maire, en bon conservateur — dans tous les sens du terme —, ferait tout pour étouffer cette voix discordante. Pendant les deux années suivantes, il fut d'une incroyable mesquinerie, n'hésitant pas à lancer les pires vacheries, les insultes les plus choquantes à l'impudente, espérant faire craquer celle qui avait daigné l'affronter. Elle résista, toujours avec prudence, calme et candeur, ce qui alimenta encore plus la fureur du maire, qui en faisait une affaire personnelle.

Puis arriva le moment de l'élection, où tout le conseil, le maire y compris, devait être renouvelé — ou reconfirmé. L'homme était bien décidé à tout faire pour écarter celle qui, depuis des mois, faisait ombre à son pouvoir.

Pendant quelques jours, il crut que ses attaques répétées contre sa jeune adversaire avaient eu raison de son courage, car elle ne présentait pas son bulletin de candidature et la date limite approchait. Il jubilait.

Mais le politicien aguerrri qu'il était ne vit pas venir l'insulte suprême. Quinze minutes avant l'heure ultime, la conseillère déposa sa candidature... au poste de maire.

Il entra dans une terrible colère. Il ne craignait pas de perdre l'élection, mais était frustré que son pouvoir ait sans cesse été contesté depuis deux ans... qui plus est par une femme !

Il décida de changer de tactique. Il cessa ses attaques virulentes contre son opposante et adopta une attitude baveuse, hautaine, condescendante. Le mâle arrogant dans toute sa splendeur. À l'approche du jour de l'élection, il annonça qu'il serait bon prince : il voterait pour « la future perdante », afin d'ajouter un peu à la maigre récolte qui serait la sienne.

Ce qu'il fit.

Elle fut élue.

Par une voix.